

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juillet 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014.

2014 R. 109 G - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil interdépartemental de la santé et de la protection animales.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 24 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil interdépartemental de la santé et de la protection animales :

Titulaire :

M. Roger MADEC.

Suppléante :

Mme Joëlle MOREL.